

Nous avons proposé un programme. Ce programme attend d'être adopté. Je veux parler du bill C-89 que nous avons débattu pendant trois jours.

M. Deans: Trois jours entiers. N'est-ce pas extraordinaire?

M. Cosgrove: Y a-t-il des députés à qui il faut trois jours pour comprendre que les Canadiens souhaitent cette mesure? Ont-ils besoin de trois jours? Ou d'encore trois jours?

M. Deans: Non.

M. Cosgrove: Dans ce cas, pourquoi ne pas débattre le bill C-89 dès lundi et apporter un peu de soulagement aux Canadiens?

M. Deans: Quand l'avez-vous appelé la dernière fois?

M. Cosgrove: Pourquoi ne pouvons-nous pas lancer ces programmes? Pourquoi ne pouvons-nous pas commencer à construire pour nos concitoyens des logements locatifs qui soient abordables.

M. Deans: Pourquoi ne louez-vous pas ces 7,000 logements?

M. Baker (Nepean-Carleton): Neuf mille.

M. Deans: Neuf mille.

M. Cosgrove: Pourquoi ne pouvons-nous pas employer des Canadiens et réaliser ce programme? C'est la question. C'est la question que soulève la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. C'est la question dont le public devra juger.

Le très honorable chef de la loyale opposition de Sa Majesté a déclaré que les libéraux devraient voter aujourd'hui en restant fidèles aux discours qu'ils font dans leurs circonscriptions. Personnellement, dans ma circonscription et dans les autres de notre pays où j'ai l'honneur de me rendre, je tiens le même langage. Désormais, je me concentrerai sur ce qui se passe au Parlement et j'expliquerai pourquoi on ne construit pas de logements et pourquoi nos concitoyens ne peuvent pas profiter de logements à des prix abordables alors que je veux en construire.

M. Deans: Et les 9,000 logements vides? Pourquoi ne pas les louer?

M. Cosgrove: Au début, j'ai dit qu'en période économique difficile, le gouvernement avait pour politique, dans ce domaine de responsabilité sociale, d'utiliser ses ressources en premier lieu pour satisfaire les besoins des plus démunis. J'ai dit qu'il y avait un programme qui viendrait en aide à des milliers de personnes, non pas uniquement sur le plan du logement, mais sur le plan de l'emploi. Or, la Chambre est saisie de cette mesure législative. J'ai parlé du plan de renouvellement hypothécaire et, soit dit en passant, la cour de la Saskatchewan a déclaré à l'issue d'un examen de cette mesure législative que lui avait demandé le gouvernement. Que nous sommes dans la bonne voie, que nous devrions accorder des prestations à ceux qui sont le plus touchés. J'ai été content de constater que la cour nous approuvait.

Les subsides

Le gouvernement a fait plus que cela. Nous avons poursuivi la réalisation de nos engagements sur le plan social. En fait, nous ne nous sommes pas contentés de poursuivre, nous avons intensifié nos efforts en fonction des besoins de nos concitoyens dans le domaine du logement. Nous avons entrepris de réviser le programme d'habitation en milieu rural et dans les localités autochtones, programme qui s'adresse aux Canadiens ayant des besoins certes modestes, mais toutefois bien particuliers du fait de la géographie. Ces programmes, le gouvernement les examine actuellement.

Le gouvernement a entrepris une étude approfondie sur l'allocation de logements. Elle n'aura pas pour but d'aider les Canadiens à trouver une solution à leurs besoins en matière de logement dans le cadre d'un programme de construction précis, mais d'accroître leur revenu pour leur donner le choix d'une solution qui leur permette de répondre à ces mêmes besoins. Ce programme est à l'étude actuellement.

Il n'y a pas de panacée. Pour le gouvernement, il faut faire des choix quand la situation économique est critique. Il faut être juste envers ceux qui ont les plus grands besoins et qui méritent le plus que nous leur accordions une aide.

Ce que je tenais à dire essentiellement aujourd'hui, c'est que le bill C-89 vise à aider les Canadiens qui ont besoin d'un logement modeste, logement qu'aucun autre niveau de gouvernement n'assure. Le seul obstacle qui empêche actuellement le gouvernement d'agir, c'est l'opposition. Je tenais à le dire. J'aimerais qu'elle change d'attitude. J'aimerais que les habitants de toutes les circonscriptions me disent pourquoi on empêche le gouvernement de mettre ce bill en application et d'offrir ainsi aux Canadiens des logements à un prix raisonnable et des emplois.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Après avoir consulté les experts juridiques, j'ai le plaisir d'annoncer aux députés que l'amendement à la motion proposé par le député d'Oshawa (M. Broadbent) est recevable. La question porte donc sur l'amendement proposé par le député d'Oshawa et appuyé par le député de Kamloops-Shuswap, amendement qui dit ceci:

Qu'on modifie la motion en ajoutant immédiatement après le mot «maintenant» ce qui suit:

«Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir accepté les conseils du critique financier de l'opposition officielle qui l'a récemment exhorté à maintenir sa politique de taux d'intérêt élevés en ce qui concerne les hypothèques.»

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur l'Orateur, lorsque vous m'avez donné la parole, il y a une vingtaine de minutes, j'ai cédé mon tour au ministre responsable du logement. Il fallait donner la chance aux députés et à tous les Canadiens d'entendre la réponse du ministre aux très graves allégations, contenues dans la lettre ouverte que les dix ministériels ont fait tenir au premier ministre (M. Trudeau), voulant que le gouvernement ne stimule pas suffisamment le secteur du bâtiment.